

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2894 - VENDREDI 21 AVRIL 2017

ENTREPRISE PUBLIQUE

Des remous à la Société des pavés du Congo



Une vue de la SPC

Salaires impayés depuis dix mois, une gestion de l'entreprise jugée calamiteuse, les travailleurs de la Société des pavés du Congo (SPC) sont au bout de leurs nerfs et ont tenu à l'exprimer en adressant un « point d'information »

au ministre des Finances assorti de la demande de départ de leur directeur général. Contactée par *Les Dépêches de Brazzaville*, la direction générale de la SPC impute les retards de paiement de ses agents aux « difficultés écono-

miques et financières que traverse le pays », ajoutant que cette entreprise publique « ne bénéficie pas de subventions de l'Etat depuis sa création en 2016 ». Mais les travailleurs sont vent debout. [Page 3](#)

COURSE À L'ÉLYSÉE

La France en onze visages



Emmanuel Macron

Dimanche prochain, à 20 heures, sans doute, il ne restera plus que deux noms sur la liste des candidats à l'élection présidentielle française. Deux noms sur onze pour le second tour prévu le 7 mai, qui livrera son verdict le soir-même à la même heure. Les Français seront alors fixés sur la personnalité qui présidera aux destinées de leur pays les cinq prochaines années, l'Europe le sera sur l'allié avec qui elle aura ou n'aura pas affaire, le monde sur son nouvel interlocuteur, l'Afrique sur le partenaire avec qui améliorer les rapports historiques en attente de l'être dans plusieurs domaines.

D'après les sondages dont il importe néanmoins de mesurer la marge d'erreur et même d'échec, le quinté de tête est mené par Emmanuel Macron, Marine Le Pen, François Fillon, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon. Mais les six autres croient aussi en leurs chances d'aller un peu plus loin. [Page 9](#)



Marine Le Pen



François Fillon



Jean-Luc Mélenchon



Benoît Hamon

INSÉCURITÉ

Les bébés noirs de sortie à Mikalou

[Page 16](#)

CONGO/ÉTATS-UNIS

La coopération militaire se porte bien

Interrogé en marge de l'atelier sur les relations civilo-militaires organisé par l'ambassade des États-Unis d'Amérique en partenariat avec le gouvernement congolais, le chef de bureau de la coopération militaire près la mission diplomatique américaine à Brazzaville parle du Congo comme « un partenaire pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique centrale ». Chad Polumbo en veut pour preuve le partenariat grâce auquel les spécialistes américains entraînent les officiers congolais de maintien de la paix déployés en République centrafricaine. « Les États-Unis soutiennent le Congo et les efforts de la Communauté inter-



Chad Polumbo

nationale pour la résolution des conflits dans la région », insiste-t-il. [Page 2](#)

AFRIQUE/ ÉCONOMIE

La croissance estimée à 2,6% en 2017

La croissance économique en Afrique devrait atteindre 2,6% cette année d'après la Banque mondiale qui a publié un communiqué dans ce sens le 19 avril à Washington. [Page 16](#)

ÉDITORIAL
Reconstruire[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Reconstruire

Le jour est proche, du moins faut-il l'espérer, où prendra fin la cavale de celui qui se fait appeler «Pasteur Ntoumi» et qui sème depuis des semaines la terreur dans une partie du département du Pool. Mais ce jour-là commencera le travail de reconstruction morale et matérielle des populations qui ont été asservies, meurtries, pillées par les milices «ninjas nsiloulous» de Frédéric Bintsamou. Et tout devra être fait pour que les victimes de ces violences en obtiennent sans délai la juste réparation.

Il n'est donc pas trop tôt pour imaginer et même commencer à mettre en place le dispositif humanitaire qui permettra aux familles de cette région isolée du Congo sinon d'effacer, du moins de panser les blessures de toute nature qui leur ont été infligées. En soulignant, bien sûr, le rôle essentiel que devra jouer l'Etat et plus largement la nation tout entière dans ce douloureux travail, mais en rappelant aussi que la société civile, autrement dit chacun d'entre nous, devra s'y impliquer fortement.

Des informations qui remontent vers nous par différents canaux ressort l'idée que des moyens importants pourraient être rassemblés très vite dans ce but si les églises, les associations, les organisations non gouvernementales s'entendaient pour lancer un appel aux dons destinés à redonner vie aux villages que les «fous de dieu» ont dévasté. De la même façon que, partout dans le monde, des opérations de ce type permettent de rassembler en un temps record les moyens financiers nécessaires pour lutter contre les maladies et les fléaux qui frappent l'humanité, de la même façon et à un niveau plus modeste elles génèreraient chez nous une mobilisation collective qui redonnerait vie sans délai aux zones meurtries par le fanatisme de quelques-uns.

Dès lors que la puissance publique aura restauré la paix et la sécurité dans chacune de ces zones, ce qui ne saurait tarder, un tel dispositif pourra se mettre en place très vite. Appuyé par des institutions caritatives mondiales qui ont prouvé maintes fois leur efficacité sur le terrain, il rendra le goût de vivre à celles et ceux qui vivent aujourd'hui dans la terreur.

Peut-on imaginer plus noble mission que celle-là dans le moment présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Les USA partenaires du Congo en matière de paix et sécurité

En marge de l'atelier sur les relations civilo-militaires organisé par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en partenariat avec le gouvernement congolais, le commandant Chad Polumbo, chef de bureau de coopération militaire près l'ambassade des USA au Congo, évoque aux Dépêches de Brazzaville, l'objectif visé par cette session de formation, ainsi que la coopération militaire entre son pays et le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment se porte la coopération militaire entre le Congo et les USA ?

Chad Polumbo (CP) : Depuis la signature du protocole d'accord 505 en 2014, les USA considèrent le Congo comme un partenaire militaire pour promouvoir la paix et la sécurité régionales. Dans le cadre de ce partenariat, nous entraînon les officiers congolais de maintien de la paix déployés en République centrafricaine (RCA). Nous travaillons ensemble pour accroître la sécurité et combattre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée. Nous encourageons la coopération militaire pour assurer la sécurité régionale.

LDB : A quoi consiste le protocole d'accord 505 ?

CP : Le protocole d'accord 505 renforce la coopération militaire entre les USA et la République du Congo par le biais de transfert d'équipements de défense, de la formation et d'autres services de défense y afférents. Les USA soutiennent le Congo et les efforts de la communauté internationale pour la résolution des conflits dans la région.

LDB : Pouvez-vous nous donner un exemple de soutien militaire des USA au Congo ?

CP : Les USA apportent un soutien logistique au Congo et entraînent annuellement les éléments des Forces armées congolaises (FAC) déployés en RCA par l'entremise de la Minusca. Le but est de mieux protéger les civils et de soutenir le processus de relève en RCA.

LDB : Quels sont d'autres programmes que vous organisez en partenariat avec le Congo ?

CP : Chaque année, les USA investissent dans la formation du personnel des FAC. Par exemple, l'envoi des



officiers dans des écoles militaires professionnelles américaines. Nous collaborons avec les forces navales dans l'exercice maritime du Golfe de Guinée, Obangame Express pour lutter contre le trafic maritime illicite, en renforçant la sécurité des citoyens congolais. Nous avons récemment organisé une formation sur les principes fondamentaux de la maintenance des aéronefs avec les forces aériennes et l'armée de l'air américaine. Nous assistons également le Congo dans le cadre de l'initiative logistique des opérations de maintien de la paix en Afrique (Apoli), laquelle forme des éléments des FAC dans la gestion en chaîne des provisions pour les missions de maintien de paix.

LDB : Quel est l'objectif de l'atelier que vous organisez actuellement au Congo ?

CP : Nous avons organisé les ateliers

entre les civils et les militaires pour fortifier les liens entre les civils et les militaires. L'objectif est d'établir et de maintenir une relation positive entre les militaires et les civils pour une paix durable.

LDB : Est-ce la première fois que vous animez ce genre de formation au Congo ?

CP : Non, ce n'est pas la première fois. Nous espérons que nous pourrions le faire régulièrement. En plus des formations, l'année passée nous avons mis un accent particulier sur l'intégration des femmes dans les forces armées. Cette année, nous avons inclus une section sur la défense de la patrie pour la sécurité nationale.

Propos recueillis par
Guy Gervais Kitina
et Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SOCIÉTÉ DES PAVÉS DU CONGO

Le collectif du personnel et la direction générale ne parlent plus le même langage

Dans une lettre adressée au ministre des Finances, du budget et du portefeuille public intitulée « Point d'information », le collectif du personnel de la Société des pavés du Congo (SPC) qui a fait part de sa situation administrative et professionnelle demande le départ du directeur général, Louis Oniangé

« ... Depuis la création de la société, nous évoluons sans contrats ni décisions d'engagements et les salariés sont impayés depuis six mois. Nous dénonçons le sabotage économique et la gestion énigmatique de la société par le directeur général », peut-on lire.

Le collectif s'indigne également de la suspension de ses fonctions, sans enclenchement d'une moindre procédure administrative, de la directrice administrative et financière, Amélie Liliane Mouambondzi. Le chef d'accusation étant « *nécessités de service et fautes professionnelles graves* ». En effet, cette suspension est intervenue après l'audit fait par l'inspection générale des finances. Le collectif voit, à travers cette décision, la manœuvre de leur directeur général consistant à les sombrer dans sa « *gestion sous le lit* ». « *La SPC est gérée comme un plat de Saka-saka où chacun*

peut se servir selon la grandeur de la paume de ses mains. La mauvaise gestion du directeur général et son incompétence face à tous les maux gravissimes que subit notre société, nous poussent à demander son départ immédiat et sans condition, faute de quoi nous allons organiser un sit-in », écrit le collectif, reprochant également au directeur le manque de savoir-faire et la mauvaise gestion du bien de l'Etat. Selon ces travailleurs, la SPC continue de vivre dans une situation coloniale, précaire caractérisée par le mauvais fonctionnement de tous les services. D'où la nécessité de réorganiser totalement la structure de fond en comble.

La direction générale rétorque

Du côté de la direction générale, l'on s'interroge sur l'existence d'un tel collectif pour une entreprise créée il y a à peine un an. En effet,



Le siège de la Société des pavés du Congo

d'après une source proche du directeur général, la SPC qui est une entreprise d'Etat ne bénéficie pas encore des subventions depuis sa création en avril 2016. Le retard observé dans le paiement des salaires des 366 agents se justifie par les difficultés économiques et financières que traverse le pays. Abordant le point sur les contrats ou les décisions d'engagement, la

même source indique que les documents sont déjà disponibles en attendant la remise aux ayants-droit. Interrogée sur la suspension de la directrice administrative et financière de la société, la direction générale lui reproche l'insubordination et l'incitation à la grève des travailleurs. Elle justifie aussi sa décision par le fait que sa nomination était devenue

caduque car il s'agissait d'assurer l'intérim. « *Avant la sanction, il y a eu une demande d'explications mais la réponse était évasive sur les points précis. Elle a entrepris des rencontres avec le personnel pour déclencher la grève le 5 avril sans l'aval de la direction générale* », conclut cette source.

Parfait Wilfried Douniama

SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

Des recommandations pour remettre le projet « Lisungi » sur les rails

Les participants à la première session extraordinaire du Comité d'orientation stratégique (COS) du projet « Lisungi » ont formulé plusieurs recommandations visant à relancer les activités déjà interrompues pour non-versement de contrepartie du gouvernement congolais. Réunis sous la direction de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet « Lisungi » ont recommandé l'intégration des ministères des Finances et de la Communication au COS. Ils ont aussi souhaité la redéfinition d'une stratégie efficace de communication et de plaider sur les objectifs du projet notamment le registre social unifié ; le déblocage des fonds de contrepartie nationale pour relancer les activités du projet.

Le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont, par ailleurs, recommandé l'élaboration et l'adoption des mécanismes de sortie des bénéficiaires du programme des transferts monétaires et l'engagement d'une réflexion sur la coordination des filets sociaux. « *Nous devons communiquer beaucoup et bien communiquer pour susciter une forte adhésion de toutes les institutions publiques et privées sur l'intérêt de mobiliser des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet* », a indiqué la ministre des Affaires sociales. Antoinette Dinga Dzondo a enfin rassuré que la conjoncture économique et financière que traverse le Congo ne doit nullement entamer la volonté affichée du gouvernement d'honorer à ses engagements.

PWD.

SANTÉ

L'hôpital général Adolphe Sicé organise une sensibilisation aux réalités de l'hémophilie

À l'occasion de la Journée mondiale de l'hémophilie, une matinée scientifique d'information sur cette maladie et les maladies hémorragiques a été organisée le 19 avril à l'Hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire. Le focus a réuni les médecins, les infirmiers, patients et les personnes concernées par cette maladie peu connue du grand public. Ce, en présence de Sidonie Plaza, directrice générale de l'Hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire.

Soyons à leur écoute, Rassemblons – nous et agissons autour des millions de femmes et de jeunes filles touchées par des troubles de coagulation est le thème annuel de cette journée dont le but est de sensibiliser le large public aux réalités de la maladie peu connue et de mobiliser le plus grand nombre de personnes en faveur d'une intégration des patients. L'hémophilie est une maladie hémorragique héréditaire due au déficit d'une protéine de coagulation, habituellement présente dans le plasma. Elle se transmet de façon héréditaire de père en fille et de mère en fils. Son incidence est de 1 à 2 pour 10 000 naissances mâles. La personne hémophile manque d'un élément qui participe à la formation d'un caillot solide dans le processus de coagulation (facteur VIII pour l'hémophilie A ou facteur IX pour l'hémophilie B). Elle ne saigne pas plus qu'un autre, mais plus longtemps car l'hémostase n'est pas complète et le caillot ne « tient » pas. Ainsi, afin de mieux comprendre cette maladie et ses différentes caractéristiques : types d'hémophilie, les por-



La tribune officielle lors de l'atelier sur l'hémophilie/crédit photo»Adiac »

teuses et femmes hémophiles, les inhibiteurs, la maladie de Von Willebrand sans oublier les moyens de lutte, quatre communications ont été faites au cours du focus. Le Dr Noel Mboundou Kimpolo, hématologue, chef de service d'hématologie a exposé sur : Cas clinique : Hémophilie et Cas clinique : maladie de Von Willbrand. Quant au Dr Jean-Pierre Pambou, hématologue, directeur départemental du Centre interdépartemental de transfusion sanguine, il a développé le thème : Pratique transfusionnelle au cours des déficits constitutionnels en facteurs de coagulation tandis que le Dr Ibara Lefaye, anesthésiste et réanimateur a traité le thème : l'anesthésie chez le patient. « *Des échanges qui ont eu pour but d'esquisser des approches solutions qui feront avancer la prise en charge des malades souffrant d'hémophilie et les moyens de prévention*

de l'hémophilie car pour l'instant au Congo, la prévention ne consiste qu'à informer les personnes non encore diagnostiquées porteuses d'hémophilie et de suivre quelques malades » a dit Sidonie Plaza avant d'ajouter qu'à l'hôpital Général Adolphe Sicé par exemple trois hémophiles et une fille souffrant de la maladie de Von Willbebrand sont suivis régulièrement dans le service hématologie.

En félicitant tous les participants à cette journée et les spécialistes pour la qualité de leur travail dont les échanges ont permis notamment d'évoquer la préparation opératoire, la conduite anesthésie chirurgicale et les dangers auxquels un enfant ou un adulte hémophile est exposé, la directrice générale de l'hôpital général Adolphe Sicé a plaidé pour la prise en charge de patients hémophiles.

Hervé Brice Mampouya

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Séance du 22 Mars 2017

DECISION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

N°02/CPM/2017

Les taux d'invention de la banque des Etats de l'Afrique Centrale sont réaménagés comme suit :

A.- Taux débiteurs

- | | |
|---|--------------------------|
| • Taux d'intérêt des Appels d'Offres (TIAO) | 2,95% (au lieu de 2,45%) |
| • Taux d'intérêt des Prises en pension (TIPP) | 4,70% (au lieu de 4,20%) |
| • Taux de Pénalité aux Banques (TPB) | 10,00% (inchangé) |
| • Taux des avances aux Trésors à l'intérieur | |
| Des plafonds statutaires | 2,95% (au lieu de 2,45%) |
| • Taux des avances aux Trésors au-delà | |
| Des plafonds statutaires | 10,00% (inchangé) |

B.- Taux créditeurs

- | | |
|--------------------------|------------------|
| • Taux Créditeur Minimum | 2,45% (inchangé) |
|--------------------------|------------------|

Taux d'Intérêt sur Placements

- | | |
|------------------------|--------------------|
| • Placement à 7 jours | 0,00% (inchangé) |
| • Placement à 28 jours | 0,0625% (inchangé) |
| • Placement à 84 jours | 0,125% (inchangé) |

Cette décision prend effet à compter du 27 mars 2017/-

Le Président du Comité de Politique Monétaire

ABBAS MAHAMAT TOLLI

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRAL**

Séance du 22 mars 2017

Décision du comité de politique monétaire

N°03/CPM/2017

Le comité de politique monétaire, réuni en sa session ordinaire du 22 mars 2017 à Yaoundé (République du Cameroun), après analyse de la situation actuelle de la liquidité du système bancaire dans la CEMAC décide :

- De maintenir temporairement l'exemption de quatre banques tchadiennes de la constitution des réserves obligatoires et d'y soumettre les autres ;
- De demander au Gouvernement de la Banque, en collaboration avec la COBAC, de lui proposer, sans délai, un plan de redressement des quatre banques. A la lumière de ce plan, le CPM examinera de nouveau l'opportunité de prolonger ou non la mesure d'exemption des ces banques de la constitution des réserves obligatoires ;
- De fixer, à partir de la période de constitution des réserves obligatoires de juin 2017, les coefficients et les seuils minimums des éléments de l'assiette de calcul des réserves obligatoires comme suit :

Assiette de calcul des réserves obligatoires	Tranches de l'assiette (en milliards de FCFA)	Coefficients applicables
Exigibilités à vue	Inférieure à 16,5	0
	Situées entre 16,5 et 41	3,00%
	Au-delà de 41	7,25%
Exigibilités à terme	Inférieure à 12	0
	Situées entre 12 et 23	2,00%
	Au-delà de 23	5,25%

Le Président du Comité de Politique Monétaire

ABBAS MAHAMAT TOLLI

Paris

Au départ de Brazzaville**

à partir de

482 300

 * FCFA TTC A/R

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc



Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage

royalairmaroc.com



Call Center 06 628 2828

Rome

Au départ de Brazzaville**

à partir de

591 200

 * FCFA TTC A/R

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



Beyrouth

Au départ de Brazzaville**



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



© 2017 Royal Air Maroc. All rights reserved. Paris: © Getty Images. Rome: © Getty Images. Beyrouth: © Getty Images.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

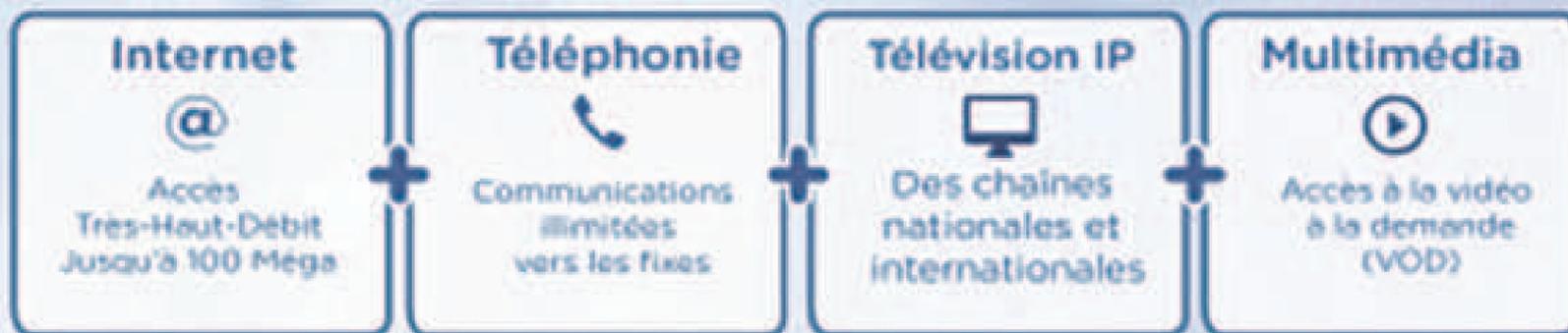
**PROMO
FETI NA FETI**
Les gagnants du 2ème tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055083624	Smartphones	056048785	30 000 FCFA	057750785	50 000 FCFA
055759191	Smartphones	044026405	30 000 FCFA	055663588	50 000 FCFA
056493594	Smartphones	055616739	30 000 FCFA	055879408	50 000 FCFA
057119171	Smartphones	053473181	30 000 FCFA	055089852	50 000 FCFA
055868900	Smartphones	055516835	30 000 FCFA	057451045	50 000 FCFA
		055250176	30 000 FCFA	057707160	50 000 FCFA
055068411	25 000 FCFA	055501726	30 000 FCFA	053759828	50 000 FCFA
040202305	25 000 FCFA	050149848	30 000 FCFA	055906935	50 000 FCFA
055330909	25 000 FCFA	056881044	30 000 FCFA	057867400	50 000 FCFA
053609064	25 000 FCFA	053296262	30 000 FCFA		
056298148	25 000 FCFA	055904784	30 000 FCFA	050756879	100 000 FCFA
056755392	25 000 FCFA	055380402	30 000 FCFA	055081624	100 000 FCFA
044673386	25 000 FCFA	044320525	30 000 FCFA	040304768	100 000 FCFA
056470550	25 000 FCFA	040338625	30 000 FCFA	056346373	100 000 FCFA
055587597	25 000 FCFA	040471540	30 000 FCFA	055377802	100 000 FCFA
044032274	25 000 FCFA	056619275	30 000 FCFA		
044723690	25 000 FCFA	044184797	30 000 FCFA	040875900	1 000 000 FCFA
055437089	25 000 FCFA	057291361	30 000 FCFA		
057126000	25 000 FCFA	055383313	30 000 FCFA		
057140592	25 000 FCFA	055622656	30 000 FCFA		
050394749	25 000 FCFA	044320496	30 000 FCFA		
041080802	25 000 FCFA	055429117	30 000 FCFA		
055962070	25 000 FCFA	057231430	30 000 FCFA		
057353117	25 000 FCFA	056382087	30 000 FCFA		
055334916	25 000 FCFA	044275853	30 000 FCFA		
055239145	25 000 FCFA				
055564911	25 000 FCFA	056364834	50 000 FCFA		
044699823	25 000 FCFA	057988949	50 000 FCFA		
056922110	25 000 FCFA	057490913	50 000 FCFA		
044365582	25 000 FCFA	055253263	50 000 FCFA		
040202305	25 000 FCFA	053806086	50 000 FCFA		
055121367	25 000 FCFA	055477819	50 000 FCFA		



Bisengo ya FIBRE OPTIQUE!



ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville
Plateau des 15 ans
OCH
Mpila

Moungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou

Diata (Ortom)
Bacongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

COURSE À L'ÉLYSÉE

La France en onze visages

Dimanche prochain, à 20 heures, sans doute, il ne restera plus que deux noms sur la liste des candidats à l'élection présidentielle française. Deux noms pour le second tour prévu le 7 mai, qui livrera son verdict le soir-même à la même heure. Les Français seront alors fixés sur la personnalité qui présidera aux destinées de leur pays les cinq prochaines années, l'Europe le sera sur l'allié avec qui elle aura ou n'aura pas affaire, le monde sur son nouvel interlocuteur, l'Afrique sur le partenaire avec qui améliorer les rapports historiques en attente de l'être dans plusieurs domaines.

Il est vrai qu'à quelques heures de ce scrutin que l'on dit indéci, les électeurs français ne savent pas qui des onze prétendants prendra leur destin en main. Ce n'est pas pour dire que chacun d'eux ne sait pas pour qui il votera, au contraire, et cela a toujours été ainsi dans ce genre d'exercice chacun placera toute sa confiance dans l'acte qu'il posera et dans le fait de voir son préféré l'emporter. Au bout du compte, il restera à celui ou à celle que ses compatriotes auront choisi (e) au second tour, de se mettre au travail immédiatement.

Durant la campagne électorale minée un temps par les « affaires » avant de prendre de l'envol dans sa dernière semaine, des projets et programmes des onze concurrents ont été dévoilés. Sans vraiment que les tendances présentées par les différents instituts de sondage ne bougent fondamentalement. L'ultime sortie du groupe le soir du jeudi 20 avril devant les caméras de télévision aura-t-elle prise sur les électeurs encore partagés entre le refus de se rendre aux urnes et l'embarras de choisir pour qui ils voteront ? Tel peut être l'intérêt de ce dernier réglage avant que n'interviennent les choses sérieuses dimanche.

En attendant, le quinté de tête n'a pas changé répètent les enquêtes d'opinion. Il affiche Macron, Le Pen, Fillon, Mélenchon, Hamon, ou variablement Le Pen, Macron, Fillon, Mélenchon, Hamon. Il y en a nécessairement parmi les cinq qui ne se laissent pas

démonter par les sondages et puisent



François Asselineau (DR)



Nicholas (DR)

dans leur conviction personnelle en gardant l'espoir de passer l'obstacle du 23 avril avec succès. Ils s'appuient pour cela sur les ratés des expertises lors des « primaires » françaises et, plus accablant, lors de la présidentielle américaine, Donald Trump donné perdant ayant ensuite gagné haut la main.

Ce qui est vrai, il y aura beaucoup de

décus au soir du 23 avril parmi les par-



Jacques Cheminade (DR)



Nathalie Arthaud (DR)

tisans des candidats recalés. En même temps, le moment sera venu pour ces derniers d'envisager des ralliements ou des alliances avec les deux challengers du tour final. Il est une coutume en France qui n'a pas été démentie au long des dernières élections à la magistrature suprême : une sorte d'« union sacrée » pour la République fait se retrouver la Gauche, la

Droite et leurs excroissances autour d'un candidat de l'un des deux camps, arrivé au second tour, et ayant pour adversaire celui de l'extrême droite. Ce fut le cas en mai 2002, quand pour battre Jean Marie Le Pen, Jacques Chirac reçut l'appui de la Gauche et de toutes les autres forces politiques



Jean Lassalle (DR)



Philippe Potou (DR)

françaises. Il réalisa un score dépassant les 80% de voix.

L'histoire se répétera-t-elle dans l'hypothèse d'une finale Le Pen-Macron, Le Pen-Fillon, Le Pen-Mélenchon, Le Pen-Hamon ? Tout laissant croire que la candidate du Front national, Marine Le Pen, a toutes les chances d'accéder au second tour, il est donc de bon aloi

de songer aux scénarii des alliances. Au nom de cette « union sacrée » pour la République, on pourrait peut-être assister à des ralliements tous azimuts en faveur de l'adversaire de cette dernière.

Il a pourtant été vu que les critiques en direction d'Emmanuel Macron ont fusé de partout, notamment de la part de François Fillon, le candidat LR, Benoit Hamon, le candidat PS et Jean-Luc Mélenchon, le porte-étendard de la France Insoumise. C'est bien pourtant autour de ces cinq « grands candidats » - quitte à se laisser encore une fois malmener par les sondages- que pourrait se jouer l'élection du 23 avril. À eux tous seuls, ils accaparaient presque 92% des suffrages, la petite portion restante de 8% revenant aux six autres.

Nous l'écrivions il y a quelques semaines à propos des défis qui attendent le prochain locataire de l'Élysée. À écouter parler les onze, plus rien ne va en France, et cela ne daterait pas du dernier quinquennat. Autant dire que celui qui succédera à François Hollande héritera d'une société en profonde crise, qui a besoin d'être réformée.

Etant une puissance, évidemment que l'Hexagone travaillera aussi à améliorer son influence sur la scène internationale tant les crises en cours dans le monde, notamment au Proche-Orient et en Afrique, ont montré qu'elle n'avait pas toujours pris les bonnes décisions les dix dernières années. Elle a même échoué à se faire entendre en certaines occasions. Mais toutes les puissances ont souvent les intelligences et les opportunités à disposition pour rebondir.

Gankama N'Siah

TRIBUNE

Rentabilité

La rentabilité est un paramètre d'évaluation indispensable dans divers domaines de la vie. Aussi bien dans les entreprises que dans l'administration, il faut de temps en temps évaluer les performances et la rentabilité des investissements que l'on réalise afin de savoir si on est dans la bonne voie et si les objectifs assignés seront atteints. Si dans une entreprise on peut mesurer la rentabilité ou le taux de productivité avec des éléments d'évaluation tels que le bilan, chiffre d'affaires, dans un Etat par le Produit intérieur brut, l'indice de développement humain etc., cela n'est pas évident pour une administration publique.

L'administration publique est essentiellement composée de fonctionnaires employés par l'Etat et les collectivités au service des citoyens.

Mais comment mesurer le taux de rentabilité des agents publics ? Comment savoir si nos commis d'Etat sont rentables, efficaces et productifs ? Bref comment mesurer le taux de rentabilité d'un médecin, d'un administrateur-maire, d'un enseignant, d'un officier de la Force publique, d'un journaliste de la radio ou de la télévision nationale, d'un cadre ou d'un employé de bureau dans une administration ministérielle ?

On peut prendre comme éléments de mesure les déterminants suivants : l'heure d'arrivée au poste de travail, le temps mis à ce poste au cours de la journée de travail, c'est-à-dire le nombre d'heures de présence effective à son poste de travail et surtout le volume de travail effectué pendant ce temps.

Certes ces déterminants sont assez représen-

tatifs pour évaluer les performances des agents publics. Mais ils ne rendent pas exactement compte de leur rentabilité et de leur productivité.

Certains agents administratifs congolais arrivent au bureau deux à trois heures après l'heure légale, ils quittent leur poste deux à trois heures avant l'heure prévue de fin de service. Ce qui revient à dire que certains d'entre eux ne sont présents à leur poste que quatre heures ou trois heures au lieu de sept heures. Dans ces conditions, leur rentabilité par rapport au volume horaire est déjà nulle.

Si en dépit de ces retards, un agent reste au bureau sans qu'il soit engagé dans l'accomplissement de sa tâche journalière, il réduit encore sa rentabilité parce qu'il ne fait pas son travail. Son temps de travail n'est pas utilisé à l'accomplissement de sa tâche, mais plutôt il le consacre à d'autres choses comme la loterie, les débats sportifs ou politiques, la mode et la musique, la tchatche dans les réseaux sociaux.

Souvent assis à l'étroit dans un bureau qui ne lui offre aucune possibilité de concentration, l'agent de bureau est sollicité par des bruits divers de la rue, dérangé par des visiteurs qui viennent rendre visite à des amis ou des parents, des usagers grincheux, sans oublier leur côté esbroufe.

Dans ces conditions la rentabilité peut être réduite. Car se sentant mal à l'aise, l'agent trouve des exutoires : il déserte son bureau et se réfugie dans les bars, les églises, les restaurants ou en compagnie de ses camarades où il retrouve une atmosphère plus conviviale et rassurante.

Alors que renseigner un usager à la commune, ou à une direction générale d'un cabinet matériel devrait prendre juste quelques cinq à dix minutes, on passe du temps à attendre un commis de l'Etat qui fouine dans des registres mal tenus, des archives entassées çà et là pour se faire dire après que le dossier « est en traitement ». « Le dossier est parti à la signature, le parapheur est encore chez le chef ». etc. Que veut dire tout ceci ?

En réalité un mystère qui cache beaucoup de choses mais particulièrement deux : l'impéritie et les mauvaises conditions de travail.

De l'impéritie. Placé quelques fois à des postes qu'ils ne méritent pas, certains agents publics ignorent qu'ils sont des gérants au même titre que le mauritanien qui tient sa boutique dans le quartier. Leur clientèle est constituée des usagers publics. Dans ces conditions servir ces clients devraient être leur principale préoccupation. Comme dans les affaires, le client étant roi, ici l'usager est roi, car c'est son besoin qui a rendu indispensable la création de ton poste de travail.

D'où vient alors que l'initiation d'une note de service, l'obtention des visas de conformité et la signature prennent autant de jours de semaines ou des années pour être effectifs ?

Que ce soit pour obtenir des renseignements, ou l'obtention d'une signature concernant la reconstitution de sa carrière, l'obtention du capital de décès, la note de reprise de service ou d'affectation, le décret ou l'arrêté d'intégration, le récépissé de déclaration d'association, la déclaration de naissance, le paiement des états de

sommes dues etc., pour les nombreux usagers de l'administration congolaise est un véritable chemin de croix. De même, l'interaction avec d'autres acteurs impliqués dans le processus décisionnel ne s'effectue pas convenablement, entraînant de ce fait une inertie génératrice d'inefficacité.

Les mauvaises conditions de travail. Cette administration devenue pléthorique est désarticulée. Elle doit être restructurée pour la rendre plus efficace et proche de l'usager. Une transformation structurelle qui devrait permettre aux fonctionnaires de bénéficier de tous les éléments modernes de gestion d'une administration, meubles confortables, armoires de rangement, climatisation, communication fluide et efficace, informatisation des services et connexion Internet pour une connectivité générale des administrations afin de permettre au directeur du collège de Kabo de vérifier les renseignements de l'élève en provenance de Mossendjo et à un retraité à Kakamoueka ou à Ollombo de vérifier à partir de son téléphone son dossier médical ou sa pension ; à un opérateur de suivre depuis son bureau à Mouyondzi son dossier d'appel d'offre, ses paiements etc.

Notre administration nécessite une transformation structurelle pour la rendre plus compétitive et efficace. Cette transformation structurelle passera inévitablement par la modernisation des infrastructures.

On peut dire que la construction de la cité gouvernementale en cours viendra donner un coup de boutoir à cette fourmière.

Emmanuel MBENGUE

LUTTE CONTRE LA LRA

L'Ouganda retire ses troupes de la Centrafrique

Le gouvernement ougandais a débuté le retrait des troupes opérant en Centrafrique pour traquer l'Armée de résistance du seigneur (LRA), convaincu que cette rébellion a été neutralisée « avec succès », même si son chef Joseph Kony court toujours. « Le chef de l'Armée de résistance du seigneur est affaibli, il commande moins d'une centaine d'hommes », a indiqué le porte-parole de l'armée ougandaise, dont les troupes sont présentes dans le nord-est de la Centrafrique depuis 2009.

Dans le cadre de cette opération de retrait des troupes, 31 soldats ougandais sur les 2000 déployés en Centrafrique ont atterri mardi à Gulu, dans le nord du pays. Le mois dernier, les Etats-Unis avaient également annoncé qu'ils retireraient leurs troupes déployées en RCA.

Rappelons que Joseph Kony, le chef de la LRA, est recherché par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité.

Nestor N'Gampoula

ONU

Vera Songwe nommé chef de la commission économique pour l'Afrique

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a nommé Vera Songwe, secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

De nationalité camerounaise, Vera Songwe remplace à ce poste le Bissau-guinéen Carlos, démissionnaire. Elle est la première femme à occuper ce poste.

Cet économiste de 42 ans travaillait précédemment à la Banque mondiale qui l'employait depuis 1998. Entre 2011 et 2015, Vera Songwe a été directrice des opérations de cette institution financière au Sénégal, au Cap Vert, en Gambie, en Guinée Bissau et en Mauritanie, puis représentante-résidente de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé.

N.N'G.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Dépliants

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE
 BRAZZAVILLE

سفارة الجزائر
 برازافيل

N° : 04/2017

COMMUNIQUE

**A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE
 ETABLIE EN REPUBLIQUE DU CONGO**

L'Ambassade d'Algérie à Brazzaville, conformément aux dispositions de la Loi organique n° 16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, et notamment l'article 33, autorisant les Chefs de missions diplomatiques à avancer la date d'ouverture d'un scrutin, et le décret présidentiel n° 17-57 du 04/02/2017, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale, informe les électeurs membres de la communauté nationale, que le vote aura lieu du **Samedi 29 avril au Jeudi 04 mai 2017 de 09h00 à 19h00**, dans les deux (02) bureaux de vote mentionnés ci-après :

- 1- Siège de l'Ambassade d'Algérie à Brazzaville;
- 2- Pointe- Noire.

Par ailleurs, il est rappelé aux électeurs qui ne seront pas en mesure d'exercer personnellement leur droit de vote durant la période du scrutin, qu'ils ont la possibilité de donner procuration à un autre électeur, inscrit sur la même liste électorale, de voter en leur lieu et place.

L'établissement de la procuration, qui **prendra fin le 26/04/2017**, se fait sur un imprimé spécial disponible à l'Ambassade, mais également à Pointe-Noire auprès de M. Abdennour OUELAA (Tél. 05.33.54.894).

L'Ambassade appelle la communauté algérienne à participer massivement à cet important rendez-vous national.

Pour toute information et précisions complémentaires, prière de nous contacter aux numéros de téléphone suivants :

Tél. : (+242) 05 070.70.73 / 06 651.17.37.

Brazzaville, le 20 avril 2017



NÉCROLOGIE



M. et Mme Ganga Lisile, les familles Kiakouama, Sola et Nsoki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils aîné et petit-fils Ganga Isaac, à la suite d'une noyade dans la rivière Djoué, le jeudi 12 avril 2017 vers 13heures.

La veillée mortuaire se tient, n°3, rue Banda Joseph au quartier Sangolo-OMS (arrêt de bus Sable et sénégalais).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 21 avril :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : messe de requiem en la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo à 12heures.
- 14h00 : inhumation au cimetière privé Ma Campagne.
- 16h00 : fin de cérémonie.



Donat Ellion Anicet, Mme Ndzila née Kolela Henriette, Auguste Debicas, Cyriaque Salabanzi et la famille Ngoyi annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques d'Angélique Ouadiabantou et Rose Nzougou, se présente comme suit :

Vendredi 21 avril 2017 :

- 9h00 :levée des corps à la morgue de Makélékélé ;
- 10h00 : recueillement au domicile, N°5, rue Dzoumouna Makélékélé ;
- 11h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Kisito ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé de Loukanga II ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



BRAZZA
 Actualité-Economie-Politique
Express
 Sur votre chaîne Africaine
 Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

**Canal 304
 DU BOUQUET CANAL +**

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
 Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
 Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
 Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



La famille Okoua-Awassa informe les parents, amis et connaissances le décès de leur fille, mère, tante et grand-mère, Alphonsine Oba, agent retraitée de l'hôpital de Talangaï, survenu le 18 avril 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°44 de la rue Ngania Talangaï-Mikalou (arrêt coordonnier).

La date des obseques vous sera communiquée ultérieurement.

La famille



A votre service

AFFAIRE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Le procureur général appelé à se saisir du dossier

Un récent rapport de l'agence de presse Reuters a révélé que la majorité des fonds versés par les Congolais pour s'octroyer un passeport biométrique était reversée à des sociétés offshores à l'étranger. Ce que dément le gouvernement.

Le scandale financier qui gangrène le marché des passeports en RDC tel que révélé par une récente enquête de l'agence Reuters tient encore la chronique de ces dernières heures. Nombreux sont les Congolais qui se sont révoltés en apprenant que les passeports vendus au ministère des Affaires étrangères coûtent excessivement cher comparativement à plusieurs pays d'Europe et d'Afrique où ces documents sont à la portée de toutes les bourses. A titre de comparaison, le passeport français pour un adulte coûte 86 euros, soit moins de la moitié du prix d'un passeport congolais. En effet, s'offrir un passeport en RDC relève d'un luxe que n'importe qui ne peut s'octroyer. Il faut, pour ce faire, débours jusqu'à 185 dollars alors qu'ailleurs, le prix est nettement en deçà. L'enquête de Reuters a noté qu'en 2014, une société concurrente de celle qui a gagné ce marché (en l'occurrence, la société Semlex) aurait proposé l'unité à 28,5 dollars contre les 185 dollars actuellement appliqués. La proposition n'a pas eu du répondant auprès des instances dirigeantes qui ont plutôt jeté leur dé-



Passeports ordinaires de la RDC

volu sur la société belge Semlex. L'offre de Zetes qui aurait pu soulager tant soit peu les Congolais par rapport à la baisse du coût du passeport a été reléguée aux calendes grecques. Qu'à cela ne tienne. Mais pourquoi le passeport congolais coûte-il si cher ? Les raisons ne sont-elles pas liées à une mafia financière qui ne dit pas son nom ? Les questions valent leur pesant d'or. Tentative de réponse de la part du gouvernement, via le vice-ministre des Affaires étrangères : « *Il n'y a pas d'individu, ni de famille biologique, ni de famille politique, ni de personne influente, quel que soit l'entourage qui s'intéresse à cela* », a déclaré Yves Ki-

sombe sur un plateau de télévision, rejetant tout soupçon de détournement dans cette affaire. Et d'ajouter : « *L'Etat ne touchait que 65 dollars sur chaque passeport vendu* ».

En fait, le vice-ministre qui s'est refusé poliment d'entrer dans les méandres de la répartition des 185 dollars perçus est grillé par l'enquête de Reuters qui livre tous les détails sur la clé de répartition telle que fixée entre les différents intervenants dans cette affaire. L'agence d'information britannique confirme que « *la majorité des fonds versés par les Congolais pour le passeport biométrique était reversée à des sociétés offshores à*

l'étranger ». Se référant à l'accord conclu en 2015 entre le gouvernement et la société Semlex, Reuters relève qu'il a été conclu que 60 dollars allaient à Semlex et que les 60 autres dollars allaient être versés à une petite entreprise appelée LRPS installée aux Émirats arabes unis. Quant à l'Etat congolais, il ne retirerait que 65 dollars, soit 35% du prix.

Le hic dans cette affaire est que les deux entreprises privées précitées s'octroyaient la part du loin en empochant 120 dollars pendant que 65 dollars seulement prenaient la direction du Trésor public. Pour le vice-ministre des affaires étrangères, il n'y a aucune irrégularité à cela. Dans le camp de l'opposition, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une mafia s'est installée dans la vente des passeports en RDC. Le gouvernement en gestation est d'ores et déjà prié d'accorder à ce dossier le bénéfice de l'urgence. « *Si Bruno Tshibala est indépendant comme il le dit, qu'il le prouve en se saisissant du scandale des passeports où la famille d'un seul individu a volé la République tout entière* », a déclaré Félix Tshisekedi de retour lundi à Kinshasa après un séjour à l'étranger.

Dans la foulée, des langues se délient pour demander au procureur général de la République de se saisir de ce dossier en ouvrant illico presto une information judiciaire afin de savoir ce qu'il en retourne.

Alain Diasso

MÉDIAS

L'Asadho dénonce l'instrumentalisation de la radiotélévision nationale congolaise

Cette ONG de défense des droits de l'Homme exhorte le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) à ouvrir une enquête au sujet des atteintes aux droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont se rendent coupables certains journalistes de ce média public.

Dans un communiqué du 19 avril 2017 signé par son président national, Me Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dit « *très préoccupée par les menaces et paroles attentatoires à sa réputation et à celle de ses dirigeants, dont les journalistes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) ont fait usages lors de l'édition du journal télévisé du mardi 18 avril 2017, à 19H00* ».

A en croire cette ONG, lors de ladite édition et dans sa rubrique « Dossier de la rédaction », deux journalistes de la RTNC, dont le directeur des informations, Guillaume Kuku Mamengi Panji, se sont pris violemment à

l'Asadho et à son président national, en les traitant d'être au service des néolibéraux belges et en considérant un communiqué émanant de cette association comme étant un appel à l'insurrection. Il s'agit, a noté l'Asadho, du communiqué de presse n°005/ASADHO/2017 intitulé : « *Le soutien de la Monusco au gouvernement Tshibala viole l'Accord politique du 31 décembre 2016 et la Résolution SRES/2348 (2017) du Conseil de sécurité* » rendu public le 17 avril 2017. L'ONG a également relevé que ces deux professionnels des médias, travaillant au sein de la radiotélévision d'Etat ont, en plus, accusé, sans aucune preuve, Me Jean Claude Katende de confusionniste qui a été rétribué pour entretenir une atmosphère, permettant aux officines étrangères de justifier leurs prétentions de venir mettre de l'ordre en RDC.

Une partialité avérée Cette ONG fait, par ailleurs, constater que chaque fois qu'un acteur politique ou social émet un point de vue qui met en cause le président de la République ou la Majorité présidentielle (MP), la RTNC est utilisée pour l'attaquer, l'insulter et le dénigrer auprès de la popula-



La tour administrative de la RTNC

tion. « Tel est le cas de l'Asadho », est-il démontré dans ce communiqué.

L'Asadho note, en effet, que la RTNC, qui est un service public, donc appartenant à tous les Congolais, ne pouvait être instrumentalisée ou utilisée pour s'attaquer aux Congolais qui ne partagent pas les options politiques du président de la République ou de la MP. Ce qui l'amène à exhorter le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) à ouvrir une enquête au sujet des

atteintes aux droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont se rendent coupables certains journalistes de la RTNC. L'autorité de régulation est également appelée à prendre des mesures pour que la RTNC permette aux personnes que ses journalistes mettent en cause de présenter leur version des faits conformément aux lois de la République.

Le ministre de la Communica-

tion et des médias est, quant à lui, appelé à prendre des sanctions administratives contre le journaliste, Guillaume Kuku, pour avoir proféré des menaces et tenu des propos discriminatoires, insultants et dégradants à l'endroit de l'Asadho et de son président national. Cette ONG recommande, enfin, à la RTNC d'inviter les personnes mises en cause par ses journalistes à participer à des débats contradictoires que de les insulter et les discréditer en leur absence.

Lucien Dianzenza

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les derniers réglages avant la publication

Le Premier ministre Bruno Tshibala est en train de mettre la dernière main sur l'équipe gouvernementale qu'il va conduire durant la transition censée déboucher sur la tenue des élections d'ici à décembre 2017, conformément à ce qui a été décidé dans l'accord du 31 décembre.

Le nouveau promu est en face de plusieurs équations tant il est astreint à jouer à l'équilibrisme dans une configuration politique où les élections n'ont pas eu lieu dans les délais constitutionnels. Une situation anormale qui impose une cogestion du pays pendant la période charnière. C'est donc un gouvernement d'union nationale réunissant toutes les sensibilités sociopolitiques du pays qui est en gestation avec pour architecte, Bruno Tshibala. Après des consultations qui lui ont permis de connaître les desideratas des différentes forces politiques et sociales et de réceptionner les candidatures aux différents

postes ministériels, il appartient au Premier ministre de sélectionner les meilleurs, qui répondent au profil.

Au-delà de cette difficulté qui résulte de l'avalanche des candidatures sur sa table, Bruno Tshibala fait également face à un autre problème, la scissiparité constatée dans le chef de certaines composantes telles que l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre. Se revendiquant mutuellement le leadership de cette plate-forme, le président de l'UNC, Vital Kamerhe, et le Premier ministre honoraire, Samy Badibanga, ont transmis, chacun, une liste des personnalités qu'ils veulent voir figurer dans le prochain gouvernement. Une harmonisation de deux listes s'impose et c'est le travail auquel s'attelle actuellement Bruno Tshibala, qui n'est pas au bout de ses peines. Car, la même réalité de doublon de listes s'observe également du côté de la société civile avec, à la clé, le reniement des membres



Bruno Tshibala

qui prennent souvent de liberté en cherchant à s'affranchir de la tutelle de leur hiérarchie. Jusqu'aujourd'hui, l'aile radicale du Rassemblement de l'opposition continue de rejeter toute sollicitation du Premier ministre à participer à son gouvernement.

Entretemps, il y a d'autres questions restées en suspens lors des discussions du Centre interdiocésain, qui ont rattrapé Bruno Tshibala à l'instar de l'attribution des ministères de souveraineté (Intérieur et sécurité, Affaires étrangères et coopération, Défense na-

tionale et Justice) que la Majorité entend sauvegarder contre vents et marées, puisque relevant de la compétence du chef de l'Etat, conformément à la Constitution. Reste à savoir si le Rassemblement, aile Olenghankoy, qui est partie prenante au gouvernement va cracher sur le crédo défendu hier à l'unisson avec des partenaires du Rassemblement restés en dehors. Il était dit à l'époque que personne n'ayant gagné les élections, il y avait lieu de gérer le pays avec la mouvance présidentielle en ayant un droit de regard sur tout et non jouer au figurant à ses côtés. Qu'à cela ne tienne.

A tout prendre, la publication des heureux élus n'est plus qu'une question de jours, d'autant plus que bien des aspects de cet Exécutif national en gestation avaient déjà été déterminés lors des discussions directes du Centre interdiocésain.

Alain Diasso

RDC

Les conditions d'importation des véhicules allégées

Cette décision du Premier ministre sortant, Samy Badibanga, contresigné par les ministres des Transports, José Makila, des Finances, Henri Yav, et du Commerce extérieur, Aimé Boji Sangara, est parmi les dernières prises par le gouvernement qui assure les affaires courantes, en attendant la publication du gouvernement Tshibala et sa prise de fonction.

Le Premier ministre sortant, Samy Badibanga a, dans un décret signé le 4 avril 2017, allégé les conditions d'importation des véhicules. Selon cette décision, les véhicules importés en RDC doivent avoir été mis en circulation « sur une période n'excédant pas 20 ans ». Motivant sa décision, Samy Badibanga dit avoir tenu compte de « a nécessité de répondre à la demande de la profession des transporteurs pour un assouplissement des conditions d'importation des véhicules d'occasion » ainsi que « du pouvoir d'achat de la population ». Par ailleurs, le Premier ministre Badibanga insiste également sur l'état technique satisfaisant, des véhicules à importer. A l'en croire, les véhicules importés doivent également présenter « un état technique satisfaisant, attesté par un centre de contrôle du pays de provenance, préalablement agréé par le ministère de Transports et voies de communication et des Finances de la RDC ». Il est rappelé qu'en 2012, l'ancien Premier ministre Matata Ponyo avait décidé d'interdire l'importation des véhicules mis en circulation avant une période de 10 ans. Il a justifié cette mesure, notamment par la volonté de lutter contre la pollution et les accidents.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAYS-OFF

DCMP écrase Bukavu Dawa à Kinshasa

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a attendu à la deuxième période pour littéralement dérouler la rencontre, le mardi 18 avril 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, avec l'OC Bukavu Dawa dans la province du Sud-Kivu.

Quatre buts à un, c'est le score de ce match en faveur des Immaculés de Kinshasa, face aux Corbeaux de Bukavu, rencontre comptant pour la quatrième journée du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football. Le tacticien Otis Ngoma du DCMP a aligné le portier Dilma Mabula dans le champ, Lola Diakese, Kayembe Ndotoni, Ava Dongo, Mukoko Amale, Tamla Aladji dit Zito, Doxa Gikanji, Mbi-di Mavuanga, Ricky Tulengi, Jean-Marc Makusu Mundele, Kazadi Kasengi alias Zadio. Pour sa part, le nouveau coach de Bukavu Dawa, Guillaume Ilunga a fait confiance au gardien de but Majwega dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Kubao Prince (remplacé par Kashongo), Kayumba, Robert Pindja (remplacé par Meso Wakungu), Mukamba, le capitaine John, Safari, Javier Muderwa, Akim (remplacé par Batega), Ghislain Mvete, etc.

DCMP a débuté la partie directement dans le camp des joueurs venus de Bukavu. Et les Immaculés de la capitale ont rapidement trouvé la faille dans la défense des Corbeaux du Sud-Kivu. On jouait la troisième minute lorsque Kazadi Kasengu a hérité d'une passe décisive de Ricky Tulengi avant de trouver, d'une frappe croisée, le petit filet du gardien de but Majwega. Les joueurs du coach Otis Ngoma ont ensuite péché par inattention à la 16e minute lors d'un corner du capitaine Jean, ancien de l'AC Rangers de Kinshasa. Son coup de pied de coin s'est logé directement dans le but du portier... Redonnant de l'espoir aux protégés du pré-



DCMP de Kinshasa

sident Didier Mudogo.

Touché vers la fin de la première période, Yannick Mbidi du DCMP n'est pas revenu sur l'aire de jeu en deuxième période, cédant sa place à Vinny Bongonga. DCMP est revenu en deuxième période comme à la première, investissant le camp de Bukavu Dawa. A la 51e minute, Ava Dongo a balancé une longue balle, déviée par Vinny Bongonga sur Jean-Marc Makusu qui a devancé le gardien de but Majwega pour inscrire le deuxième but. Les supporters du DCMP sont entrés en ébullition avec des champs dans les tribunes. Et deux minutes plus tard, c'est Vinny Bongonga qui a marqué le troisième but des Immaculés d'une frappe sèche après une passe décisive de Ricky Tulengi. DCMP a littéralement déroulé après le troisième but. On jouait à la 62e minute, lorsque Ricky Tulengi a trouvé, d'un lob astucieux, Jean-Marc Makusu Mundele. Et ce dernier a offert un caviar à Kazadi Kasengu qui, d'une tête piquée, a porté le score à quatre buts

à un. Après son doublé, Kazadi Kasengu a cédé sa place à Cédric Ngulubi. À une dizaine de minutes de la fin de la partie, Otis Ngoma sort Ricky Tulengi (leader au classement des buteurs avec désormais 16 buts) et monte Yannick Tusilu Bazola qui, avec sa technique, a fait soufflé ses coéquipiers qui ont un peu baissé le rythme de leur jeu, émoussés au fil des minutes.

DCMP leader...

Grâce à ce succès retentissant, le DCMP retrouve le fauteuil du leader au classement provisoire avec 7 points, devant l'AS V.Club (5 points), le FC Renaissance du Congo (4 points), le CS Don Bosco (3 points), le TP Mazembe (1 point), Sanga Balende (1 point), Muungano (1 point), et Bukavu Dawa (1 point). Le calendrier des rencontres prévoit, le jeudi 20 avril au stade des Martyrs, le match entre le FC Renaissance du Congo et le TP Mazembe de Lubumbashi pour la cinquième journée et le dimanche, V.Club reçoit FC Renaissance du Congo. Et à Lubumbashi, Mazembe accueillera Bukavu Dawa.

Martin Engimo

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Marie Thérèse Loemba appelle au respect des engagements pris à la conférence des directeurs

La directrice départementale des Affaires sociales, Marie Thérèse Loemba a lancé cet appel le 19 avril au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville sur la vulgarisation des engagements pris lors de la conférence des directeurs du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité tenue du 2 au 4 février.

Cet appel intervient après l'atelier de restitution des travaux de ladite conférence organisée le 30 mars dernier dans la salle de la Circonscription d'actions sociales (CAS) de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou en vue de s'approprier les conclusions et les textes administratifs règlementant le fonctionnement dudit ministère. L'activité animée par Marie Thérèse Loemba et Marlène Francine Mabounou, directrice départementale de l'action humanitaire de Pointe-Noire a permis d'informer les responsables des 7 CAS de la ville sur les engagements pris lors de cette conférence.

Ceux-ci portent, entre autres, sur : l'appropriation des textes règlementaires régissant l'organisation au sein de leur ministère et s'y conformer en mettant en exergue leur responsabilité individuelle et collective ; l'appropriation des valeurs partagées des travailleurs sociaux qui doivent témoigner d'une déontologie professionnelle avérée ; l'inscription dans la dynamique d'amélioration de la communication au sein du ministère en recourant aux outils et techniques



Marie Thérèse Loemba lors de l'atelier de restitution des travaux de la conférence

appropriés de communication «positive» efficace ; l'inscription dans la dynamique d'esprit d'équipe qui devra contribuer à faire émerger une culture d'entreprise de «champions de la performance», a rappelé Marie Thérèse Loemba.

Les deux directrices ont instruit les participants sur la gestion des catastrophes, au respect de la hiérarchie, du circuit administratif des documents au sein du ministère et des valeurs partagées des travailleurs sociaux. Des documents de la conférence ont été remis aux responsables des CAS qui ont été appelés, par ailleurs, à relayer les informations reçues et à respecter les engagements.

Marie Thérèse Loemba a appelé les travailleurs sociaux à l'amélioration de la performance du ministère des Affaires sociales pour faire face aux défis sociaux. « Nous appelons les travailleurs sociaux à mettre en pratique les recommandations et à lutter contre les antivaleurs, cheval de bataille du président de la République. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. Nous devons travailler en équipe avec les autres directions du ministère à Pointe-Noire et au Kouilou », a-t-elle insisté.

Pour se rendre compte de la vulgarisation et du respect effectif des engagements, cette dernière prévoit des descentes dans les différentes Circonscriptions d'actions sociales de la ville de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TAEKWONDO

La ligue départementale a tenu sa session extraordinaire

Les travaux de la session extraordinaire de la ligue départementale de Taekwondo de la ville océane se sont tenus dimanche 16 avril dans un hôtel de la place en présence de Joseph Biangou Ndinga et d'Ermes Wilfried Malanda respectivement directeur départemental des sports à Pointe-Noire et président de la ligue départementale de taekwondo, ceinture noire cinquième dan accompagnés d'autres membres de cette ligue et des invités.

Au cours de cette session, huit nouveaux membres ont fait leur entrée dans le bureau exécutif départemental de taekwondo de la ville océane. Il s'agit de Paul Kimbangu, Borh Ntounou, José Barathely, Claudel Bassandza, Berolih Kiyindou, Tchicaya J. Felix, Ngué Rolf et Focheping Djocko. Ces assises ont été aussi marquées par l'élévation de Victor Foudi en qualité de président d'honneur de la ligue départementale de Taekwondo de Pointe-Noire. S'exprimant sur ce choix, Ermes Wilfried Malanda a expliqué que celui-ci a tenu compte de l'implication personnelle et l'importance que Victor Foudi accorde aux activités sportives en général et à la pratique du taekwondo en particulier à Pointe-Noire.

Le président de la ligue départementale de taekwondo a profité de ces retrouvailles pour rappeler le programme officiel des activités de Taekwondo de sa ligue notamment la grande démonstration pour la vulgarisation de cette discipline sur la place publique, l'organisation d'un open international grand prix de maître Cissé Hamed, le stage de se-



Tribune officielle des travaux de la session

courisme, la formation des instructeurs des clubs, l'organisation du championnat départemental, la validation des ceintures rouges, le stage des arbitres.

Pour sa part, Joseph Biangou Ndinga a rappelé que toute structure responsable est jugée à partir de la capacité de ses animateurs à travailler en synergie, à se retrouver périodiquement, à réfléchir sur l'avenir probant de la structure et ce, conformément aux règles et lois qui la régissent, d'une part et aux objectifs qu'elles s'assignent, d'autre part.

« Votre ligue qui tient un conseil aujourd'hui, en réalité affûte les armes pour une bonne continuation de la gestion du taekwondo départemental. C'est pourquoi, elle doit sortir pleinement reconfortée à la fin des présentes assises, au regard des maux qui minent ce sport depuis la fédération jusqu'aux différentes ligues du Congo sans oublier la grandeur des défis et l'immensité des objectifs qui pointent à l'horizon. Le

sport est une manière d'être et de vivre et le taekwondo est d'abord et avant tout une famille. En dépit des divergences que vous pouvez avoir sur le plan de la méthode, je vous exhorte tous à regarder le sens et l'honneur et de fair-play afin de sauvegarder et soutenir cette discipline chère pour notre département, le taekwondo est un et indivisible », a-t-il déclaré. Notons que quelques symboles du commandement ont été remis au président d'honneur de taekwondo, à savoir, le fanion, l'écusson et une statuette représentant un sportif exerçant un Yop Tsiagui (coup de pied latéral)

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Nico-Nicoyé et AS Cheminots jouent ce jeudi leurs derniers matches de la phase aller

Nico-Nicoyé/ Diable-noirs, AS Cheminots /AC Léopards, sont les affiches des matches remis de la phase aller du Championnat national de football prévu le 20 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Les deux rencontres retardées de la phase aller sont très attendues par lesdits clubs qui espèrent améliorer leur classement à la fin de la mi-saison.

Soulignons que, les clubs ponténégrins Nico-Nicoyé et AS Cheminots figurent au milieu du classement provisoire. Diables-noirs est quant à lui 16e alors que, l'AC Léopards, champion en titre et 4^e tentera d'arracher les trois points après son élimination au tour de cadrage de la Coupe de la Confédération pour bouleverser la tête du classement dominé par Cara.

Charlem Léa Legnoki

ERRATUM

Dans notre publication du mardi 18 avril 2017, il s'est glissé à la page 15, une erreur sur le nom du président du Conseil départemental du Kouilou. Ainsi, au lieu de: Martin Raymond Bongo Mavoungou, lire: Raymond Bongo Mavoungou

MOTS FLÉCHÉS N°145

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CAPABLE D'ASSAINIR	▼	ÉCERVELÉS	▼	OUVRENT LA FENÊTRE	▼	FONCES	▼	RIVIÈRE ALLEMANDE	▼	CORROMPUE	▼	ANCIEN SIGLE D'EUROPE
CHEMINS DE BALADES		REVUE LITTÉRAIRE		ADRESSE DE PC		VIEUX JEU		PALMIER À NOIX D'UN TON PEU BRILLANT		SPÉCIALITÉS DU MANS		
IL A DU BIEN	▶											
PÂTÉ DE SOJA				INCURVÉE DU DOS	▶							
PATELIN ISOLÉ		ÉCHELON	▶			CORRIGÉ	▶					VIEILLE RADIO
		ENQUI-QUINE										
				IL ARROSE ALBI	▶			IL VOIT LE LEVER DU JOUR VENUES AU MONDE	▶			
METTRE ENSEMBLE	▶					LEVER LES FERS		NANTIS D'UN SCION	▶			
SOUS LE TOIT								ÉGARÉS				
								SYMBOLE POUR L'ASTATE MONARQUES	▶		TOURNÉE SUR UN PLATEAU	
DÉVÊTU	▶			COMBAT-TANT	▶							DIRECTION SUR LA BOUSSOLE
FANÉ PAR MANQUE DE LUMIÈRE				TACHE SUR UNE FOURRURE								
						ROUÉE DE COUPS	▶					
						NOUVEL AN AU VIETNAM						
RÉVÉREND PÈRE		ÉLIMINAIS	▶							SON ARRIVÉE SE FÊTE DANS LA JOIE ABSORBÉ		
		PLAT AU CHOU										
				INDIQUE LA MANIÈRE OU LA MATIÈRE	▶			ÉCHOUÉ SUR LA PLAGE	▶			
				VISCÈRE				ENLEVA L'ÉCORCE				
HOMME D'OREIL-LES	▶					SIGLE QUI PRÉCÉDA LA POSTE	▶			A CAUSÉ DU TORT		CITÉ DE L'ÎLE DE RÉ
BOX EN ÉCURIE										GENDRE DU PROPHÈTE		
								BESACE	▶		SOCIÉTÉ ANONYME	
								CUBITUS			C'EST SOUVENT SA FÊTE	
BELLE ÉPOQUE	▶					SAINTE BASSE-NORMANDIE	▶					
EST GRANDE OUVERTE								CAUSER DU TORT	▶			
						MUSICIENS QUI NE VONT PAS HAUT...	▶					

SUDOKU N°145

>FACILE

4					7		6	1
			3	9		8		4
	5	3			1	7		
6					3		9	
		1	9		5	6		
	9		4					3
		8	5			9	1	
9	5		3	6				
2	4		1					6

>MOYEN

8	6							7
4		2	3		6		8	
				5	9	2	6	4
		1	9		7			
				8				
			1		5	7		
3	8	6	7	9				
	9		5		3	8		6
5							2	3

>DIFFICILE

		6	3					8
			7	4				6
3	2					5	7	
9	7	5		6				
				5				
				2		7	5	1
	5	9					1	7
4				1	6			
2					8	9		

MOTS CROISÉS N°145

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui ne restera pas sans réparation. - 2. Il y en avait dans la cassette d'Harpagon. Partit. - 3. Unité militaire. Organe filtrant. - 4. Avant la matière. Il se manifestait en coup de vent. Société anonyme. - 5. Maladie de la peau. - 6. Possessif. Symbole représentant une fonction. Aride. - 7. On les prend en mer. Attribut du fou. - 8. Terre froide au tempérament volcanique. Phase lunaire. - 9. Mise autour. Ouille. - 10. Ancienne machine de guerre.

>VERTICALEMENT A. Qui reçoit de bonnes ondes. - B. De Glasgow ou d'Édimbourg. - C. Obstacle. Sous-vêtement. - D. Se montre confiant. Ancienne cité d'Arménie. - E. Des années propices aux Beatles. - F. Égouttoir. Poursuivre à coups de pierres. - G. Refuges en montagne. Largeur de tissu. - H. Céréale. Baie nipponne. Paresseux brésilien. - I. Un lien entre l'homme et la bête. Comme la robe d'un cheval. - J. Crache en Sicile. Retenir ou ne pas avancer.

MOTS À MOTS N°145

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① R A S E + T R E S = T _ _ _ _ _ _ _
- ② M E M E + O R N E = _ _ _ O _ _ _ _
- ③ S I E N + B E T E = _ _ _ _ _ T _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°144

A	V	A	E	N	T							
A	S	C	E	N	D	A	N	C	E	A	R	
S	A	R	A	H	V	O	R	A	C	E		
C	O	N	T	R	E	P	O	U	V	O	I	R
C	I	G	R	I	L	E	U	T				
Z	I	N	G	U	E	R	A	U	T	E	L	
A	O	I	S	E	A	U	X	M	A			
A	T	O	L	L	S	U	T	B	E	R		
I	F	E	E	D	O	P	I	N	G			
P	O	P	E	R	A	I	N	E	T	T	E	
N	E	U	F	S	B	O	S	S	U			
U	S	E	R	A	A	L	M	A	S	R		
L	D	E	T	E	I	N	T	E				
F	R	I	S	E	R	E	T	E	T	A		
I	N	A	P	E	I	E	T	O	C			
T	A	G	I	N	E	F	M	S	N	E		

MOTS CROISÉS N°144

P	A	R	E	S	O	L	E	I	L
A	V	A	L	I	S	E	F	I	
T	E	T	U	E	V	A	S	E	
I	N	A	R	E	R	N			
S	T	P	O	J	A	R	S		
S	U	D	I	S	T	E	A		
I	R	O	N	E	T	A	G	S	
E	I	R	E	Z	E	L	E	E	
R	E	M	A	K	E	F	A	R	
S	R	I	L	A	N	K	A	I	S

SUDOKU N°144

9	4	2	6	1	8	3	5	7
8	7	6	3	5	9	1	4	2
5	3	1	4	2	7	9	6	8
1	6	5	7	9	2	8	3	4
3	8	9	1	4	5	7	2	6
7	2	4	8	3	6	5	9	1
4	1	7	5	6	3	2	8	9
6	9	3	2	8	1	4	7	5
2	5	8	9	7	4	6	1	3
9	6	7	2	4	5	1	8	3
5	3	8	1	7	6	9	2	4
1	2	4	9	8	3	5	6	7
6	8	5	7	9	4	3	1	2
3	9	1	5	2	8	7	4	6
7	4	2	3	6	1	8	5	9
8	7	9	6	5	2	4	3	1
2	5	3	4	1	9	6	7	8
4	1	6	8	3	7	2	9	5
6	7	4	3	1	5	2	9	8
1	8	9	7	6	2	3	5	4
2	3	5	4	8	9	6	7	1
7	5	1	9	2	3	8	4	6
9	2	8	6	4	1	7	3	5
3	4	6	8	5	7	9	1	2
4	9	2	1	3	8	5	6	7
8	1	7	5	9	6	4	2	3
5	6	3	2	7	4	1	8	9

MOTS À MOTS N°144

1/ EXTRAIRE - 2/INALTÉRÉ - 3/ENGELURE

INSÉCURITÉ

Un septuagénaire enlevé par les bébés noirs à Mikalou

Les bandes de malfrats qui écumant dans les quartiers de Brazzaville, ont enlevé la nuit du 19 avril un septuagénaire révolu, chef de quartier à Mikalou, dans le 6^e arrondissement de la capitale congolaise.

Ce responsable du quartier 64 résidant derrière le marché de Mikalou, aurait été surpris à son domicile par une écurie de bébés noirs, connue sous l'appellation « Américains », a-t-on appris sur place. Dès 4 heures du matin, le quartier était ameuté par les cris des voisins les plus proches du lieu de rapt. L'avenue située à proximité du domicile du kidnappé et ses alentours sont sujets aux conversations d'une population inquiétée et désespérée. « Si l'Etat peine à assurer la sécurité de ses citoyens, où irons-nous donc vivre ? », a déploré un habitant du quartier.

La même source indique qu'il est reproché à la victime le fait de faciliter l'opération de lutte contre ces rétifs.

Pourtant, le lancement de l'opération de la traque contre les bébés noirs en avril a été salué par les populations. En l'occurrence, celles de Mikalou, l'un des grands bastions où ces inciviques commettent au quotidien des actes ignobles, impunis, qui plongent les populations dans un état de psychose et de traumatisme sans pareil, a-t-on constaté.

Rappelons que dans leur manière d'opérer, les malfrats pillent, traumatisent, violent, décapitent sans scrupule et vont jusqu'à ôter la vie des paisibles citoyens,

Objets de menaces, ces bébés noirs, à travers différentes écuries, se seraient mobilisés pour faire face à la traque lancée contre eux à travers les patrouilles mixtes de la police et la gendarmerie.

La Rédaction

BANQUE MONDIALE

La croissance économique de l'Afrique pourrait atteindre 2,6% cette année

La région Afrique montre des signes de reprise et la croissance devrait y atteindre 2,6% en 2017, annonce un communiqué de presse de la Banque mondiale, publié le 19 avril à Washington.

Ce communiqué précise que la croissance économique en Afrique subsaharienne est en train de rebondir en 2017, après avoir enregistré en 2016 son niveau le plus bas depuis plus de deux décennies, ceci selon les conclusions de la nouvelle édition d'«Africa's Pulse», un rapport semestriel de la Banque mondiale qui analyse l'état des économies africaines.

Cette reprise reste cependant faible, d'où la croissance économique ne devrait se situer que légèrement au-dessus de la croissance démographique, soit un rythme qui joue en défaveur des efforts consentis pour l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Selon le communiqué, le rapport «Africa's Pul-

se» note un rebond considérable des principales économies africaines, à savoir le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola. Ce rebondissement intervient après le ralentissement brutal de 2016. Mais ce redressement est lent en raison d'un ajustement insuffisant par rapport à la baisse des prix des matières premières et à l'incertitude des politiques.

En outre, plusieurs pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sont confrontés à des difficultés économiques exacerbées par des incertitudes politiques.

Selon certaines données du rapport, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, le Rwanda, le Sénégal et la Tanzanie continuent de montrer une résilience économique, aidés en cela par la demande intérieure. Ces 7 pays, indique le rapport, ont affiché des taux de croissance annuels supérieurs à 5,4% entre 2015 et 2017. Ils concentrent près de 27% de la population de

la région et représentent 13% de son PIB total. La région Afrique devrait voir sa reprise favorisée par les perspectives économiques mondiales qui s'améliorent, car selon le rapport «Africa's Pulse», la croissance globale du continent devrait passer à 3,2% en 2018 et à 3,5% en 2019, reflétant ainsi la reprise dans les principales puissances économiques. Mais le constat est que cette croissance demeurera atone dans les pays exportateurs de pétrole, tandis qu'elle devrait se relancer modestement dans les pays exportateurs de métaux.

Il est aussi signalé que la croissance du PIB devrait rester forte dans les pays aux économies moins tributaires des matières premières, car soutenue par les investissements dans les infrastructures, des secteurs de services résilients et le redressement de la production agricole. Cela est le cas en Éthiopie, au Sénégal et en Tanzanie.

Source ACI

Les pays africains invités à entreprendre des réformes

L'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Afrique, Albert G. Zeufack, a invité le 19 avril à Washington, les pays de l'Afrique au sud du Sahara à entreprendre impérativement des réformes pour stimuler l'investissement et s'attaquer à la pauvreté.

M. Zeufack s'exprimait au cours d'une vidéo-conférence qu'il a animée au siège de l'institution financière, pour édifier davantage l'opinion sur la nouvelle édition du rapport «Africa's Pulse» qui analyse l'état des économies africaines. Selon lui, l'actuel ralentissement de la croissance économique intervient dans un contexte préoccupant, d'où, a-t-il dit, ces pays doivent procéder à la protection des conditions propices à l'investissement. Parmi

ces conditions figurent la mise en place des systèmes de passation des marchés et de sélection des projets qui accroissent l'efficacité de l'investissement public, l'amélioration des institutions qui promeuvent la croissance du secteur privé, l'amélioration des infrastructures (routières, portuaires, aéroportuaires) qui permettent au secteur privé d'investir, et la mobilisation des ressources domestiques.

De l'avis de l'économiste Zeufack, la protection de ces conditions passe par des réformes qui permettent plus d'activités macroéconomiques, sans oublier les réformes structurelles. Celles-ci ont l'avantage de susciter des partenariats publics-privés. Zeufack a en outre évoqué les risques qui menacent les économies des pays africains, entre autres ceux dus à la remontée du protectionnisme nourri par des sentiments nationalistes, au renchérissement

des conditions des financements. Il a également noté les risques dus à l'instabilité politique avant de faire mention de la stabilité des politiques dans les économies les plus grandes de l'Afrique, à savoir le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola. A elles seules, ces économies représentent près de 60% du PIB de l'Afrique. Cela affecte significativement la croissance dans ce continent, a-t-il fait remarquer.

Pour ce qui est du risque lié aux politiques intérieures, il est à constater que les économies tributaires du pétrole et des ressources minières en Afrique tirent la moyenne de croissance vers le bas. De ce fait, ces économies rentrent dans une phase d'ajustement fiscal qui s'accompagne d'une baisse de l'investissement.

Source ACI

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

2011 (67) suite du numéro précédent

Politique, quand tu nous tiens ! Du 21 au 25 juillet 2011, 6^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, dit congrès de l'ouverture. C'est dans un contexte politique paroxystique que paraît l'ouvrage de Martin Mberi : « Congo-Brazzaville : regard sur 50 ans d'indépendance nationale 1960-2010 ». Acteur de la vie politique, depuis plus de cinquante ans, il livre au public, son opinion sur les différents événements qui ont émaillé l'histoire de la République du Congo. Son livre fait débat. Un symptôme prodromique des débordements futurs.

Professeur émérite d'histoire contemporaine, le Pr Martial Sinda, 75 ans, est fait docteur honoris causa de l'université Simon Kimbangu de Kinshasa en RDC (République démocratique du Congo), à l'occasion de la conférence internationale sur Simon Kimbangu (24-28 juillet 2011). Son livre de référence est « Le messianisme congolais et ses incidences politiques. », publié aux Editions Payot en France, en 1972. Martial Sinda est né en 1935, à Mbamou-Sinda (à Kinkala dans le département du Pool. Son premier recueil de poèmes, « Premier chant du départ » Editions Seghers, en 1955, fait de lui le premier poète de l'Afrique centrale.

L'artiste musicien Zao, Zoba Casimir, de son vrai nom, se produit vendredi 5 août 2011 au Festival Fiest'A Sète en France. La vie a son versant, la mort. Le football congolais est en deuil. Le 14 août 2011, Makosso Mavoungou, ancien arbitre international décède. Il avait 65 ans. « Ambassadeur », Olivier Massalou, de son vrai nom, inénarrable personnage, célèbre pour ses facéties lors des matchs de football, ceux de Diables Noirs et des Diables Rouges, notamment, meurt le 17 août 2011. Supporter des Diables Noirs, Olivier Massalou doit son sobriquet à Kimina-Makumbu, grand reporter sportif qui l'en affubla, lors d'un match opposant les Diablotins au V. Club de Kinshasa, en 1962, au stade Marchand. « Ambassadeur », né le 17 avril 1932, couturier de son état, était véritablement un amuseur des foules. Après le sport, la musique est touchée à son tour.

Jeany Ibela-Ibel cesse de vivre, le 24 août 2011 à Brazzaville. Colonel des FAC, il était le président-fondateur de l'orchestre poly musique Adjonson. La fête n'est jamais loin de la mort. Un méga concert, en hommage aux victimes du stade Eboué, est organisé, le mercredi 24 août 2011. Ce drame avait occasionné l'annulation pure et simple de l'édition 2011 du Fespam.

À l'origine de ce drame, une cohue à la façade nord-est du Stade Eboué, consécutive à l'entrée au stade des artistes brésiliens. Gervais Hugues Ondaye, promoteur culturel congolais et directeur général du festival et international de musique traditionnelle « Feux de Brazza » devient membre du bureau exécutif du Cim (Conseil international de la musique), lors des travaux de la 34^{ème} assemblée générale de cette institution, du 26 au 1er octobre 2011, à Tallinn, en Estonie. Du 18 au 19 septembre, la ville d'Impfondo abrite un mini festival de musique traditionnelle, créé par Gilbert Djombo Bomondjo. Ce festival regroupe des ensembles de musique moundzombo et enyellé. Il vise à promouvoir la musique traditionnelle du département de la Likouala.

Décédé le 23 septembre à l'âge de 70 ans, à Pointe-Noire, Loussialala de la Poussière (Albert Nkibi de son vrai nom) est enterré le 6 octobre au cimetière municipal de Vindulu. Il était né à Myamba-Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. « Ma copine » restera dans l'opinion, la chanson emblématique de son répertoire. Le mercredi 29 septembre, au petit matin, Michel Fylla Saint-Eudes « Rombaut » s'en est allé. Il faisait partie d'une

race prodigieuse de touche-à-tout. Peintre, il est avec le Camerounais De Mouko et quelques autres, à l'origine de la peinture moderne au Congo, longtemps avant Pierre Lods et son école de peinture de Mougali en 1951 ; footballeur, il a joué au CAB (Club athlétique brazzavillois, une équipe du championnat européen de Brazzaville et Léopoldville. Comme l'écrit Clément Massengo, dans le journal La Semaine Africaine, « Le colon français, permettait cependant à quelques hommes de « couleur » d'opérer à ses côtés, tels, Faignond, Augustin Chango, Benoît de Carvalho, Julien Matongo et Fylla Rombaut. Ce dernier, sportif accompli, initia de nombreux enfants de Poto-Poto à l'haltérophilie, la boxe, etc. »

Lors de la 11^e édition des Kunde, le 28 septembre 2011, au Palais des sports de Ouagadougou (Burkina Faso), l'orchestre Extra Musica est désigné meilleur groupe de la décennie 2001-2011. Nadège Batou, réalisatrice congolaise, de retour d'une formation à l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son présente le vendredi 7 octobre 2011 son film « Mwana'a Congo », dans la salle André Gide de l'Institut français du Congo, à Brazzaville. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU